

Suivi des parcours dans le rendement en mathématiques : Résultats des cohortes de l'OQRE de 2021-2022 à 2024-2025

Écoles prioritaires en mathématiques

Dossier de recherche

Citez ce contenu comme suit :

OFFICE DE LA QUALITÉ ET DE LA RESPONSABILITÉ EN ÉDUCATION (2026). *Suivi des parcours dans le rendement en mathématiques : Résultats des cohortes de l'OQRE de 2021-2022 à 2024-2025 : Écoles prioritaires en mathématiques*. Office de la qualité et de la responsabilité en éducation.

Ce dossier de recherche accompagne le rapport de recherche de l'OQRE « Suivi des parcours dans le rendement en mathématiques : Résultats des cohortes de l'OQRE de 2021-2022 à 2024-2025 ».

À partir de 2022-2023, le ministère de l'Éducation de l'Ontario a lancé le Plan d'action pour la réussite en mathématiques, une stratégie provinciale visant à améliorer l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques dans toute la province. Chaque conseil scolaire a bénéficié d'un financement pour un leader en mathématiques du conseil, et une équipe d'action en mathématiques du ministère a été déployée pour soutenir les conseils scolaires et leurs leaders en mathématiques. De plus, le ministère a identifié les écoles prioritaires en mathématiques de l'Ontario (ci-après dénommées « écoles prioritaires »), soit les 20 % d'écoles affichant les plus faibles résultats à la composante Mathématiques des tests de l'OQRE de la 3^e et la 6^e année et au Test de mathématiques, 9^e année. Pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques dans ces écoles prioritaires, le ministère accorde un financement à leurs conseils scolaires pour des facilitatrices et facilitateurs en mathématiques qui formeront le personnel enseignant de mathématiques dans les salles de classe de 3^e, 6^e et 9^e année (ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2023, 2024).

Le présent dossier explore les parcours des élèves en matière de rendement en mathématiques en fonction de leur fréquentation d'une école prioritaire ou non prioritaire. Le ministère de l'Éducation de l'Ontario a fourni à l'OQRE les listes 2021-2022 des écoles prioritaires pour la 3^e, 6^e et 9^e année¹. Ainsi, dans ce dossier, « les écoles prioritaires » sont celles qui figurent sur ces listes, et les « écoles non prioritaires » sont celles qui ne figurent sur aucune de ces listes.

Pour mieux contextualiser les constats, le dossier compare également les constats de la cohorte actuelle aux données historiques (tant pour la cohorte de la 3^e à la 6^e année que pour celle de la 6^e à la 9^e année).

Tendances des cohortes (de 2021-2022 à 2024-2025)

L'analyse a porté sur l'ensemble des élèves des conseils scolaires de langue anglaise et de langue française de l'Ontario² qui ont obtenu un niveau de rendement à la composante Mathématiques des tests du cycle primaire (3^e année) ou moyen (6^e année) en 2021-2022 et au Test de mathématiques, 9^e année, en 2024-2025. Les mêmes critères d'inclusion ont été appliqués aux données historiques de la cohorte afin d'assurer la comparabilité des constats.

- Dans l'ensemble de données sur la cohorte de la 3^e à la 6^e année, qui compte 115 912 élèves, 24 % des élèves fréquentaient des écoles prioritaires³ et 76 % des élèves fréquentaient des écoles non prioritaires en 3^e année (2021-2022)^{4, 5}.
- Dans l'ensemble de données sur la cohorte de la 6^e à la 9^e année, qui compte 113 033 élèves, 21 % des élèves fréquentaient des écoles prioritaires⁶ et 79 % des élèves fréquentaient des écoles non prioritaires en 6^e année (2021-2022). En 9^e année (2024-2025), 12 % des élèves fréquentaient des écoles prioritaires⁷ et 88 % des élèves fréquentaient des écoles non prioritaires^{8, 9}.

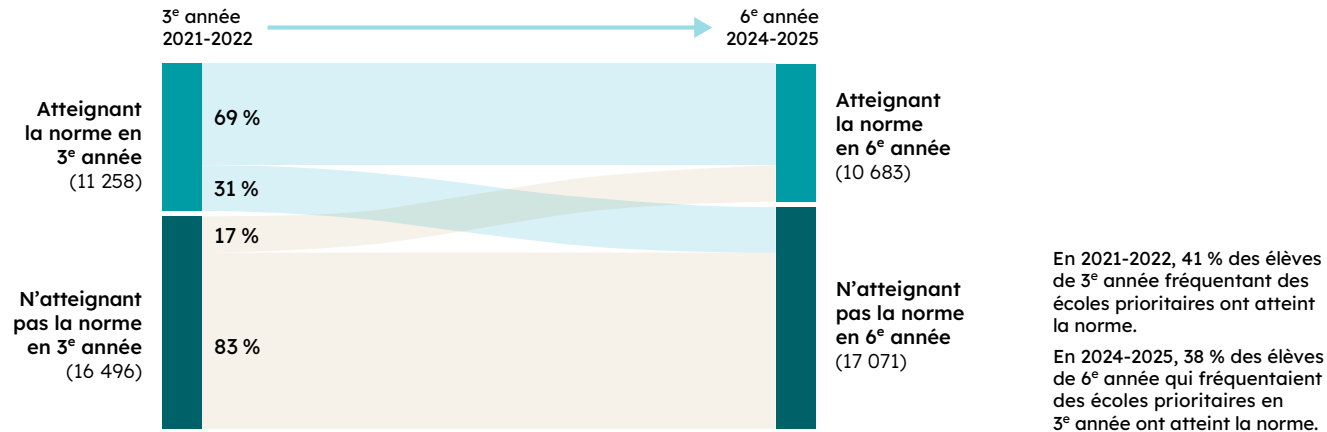
Les élèves fréquentant les écoles prioritaires font des progrès, mais ont du mal à rattraper leur retard initial

Les élèves fréquentant des écoles prioritaires en 3^e année avaient moins de probabilités que les élèves fréquentant des écoles non prioritaires de continuer à atteindre la norme provinciale en 6^e année, et moins de probabilités de passer à la norme provinciale en 6^e année. Les mêmes tendances ont été observées chez les élèves entre la 6^e et la 9^e année. Voici certaines observations (voir les graphiques 1 et 2) :

- Parmi les élèves de 3^e année qui ont atteint la norme provinciale en 2021-2022, 69 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires et 77 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires ont encore atteint la norme provinciale en 6^e année (2024-2025). De plus, 17 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires et 21 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires qui n'avaient pas atteint la norme provinciale en 3^e année (2021-2022) sont passés à la norme provinciale en 6^e année (2024-2025)¹⁰.
- Parmi les élèves de 6^e année qui ont atteint la norme provinciale en 2021-2022, 85 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires et 90 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires ont encore atteint la norme provinciale en 9^e année (2024-2025). De plus, 27 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires et 36 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires qui n'avaient pas atteint la norme provinciale en 6^e année (2021-2022) sont passés à la norme provinciale en 9^e année (2024-2025)¹¹.

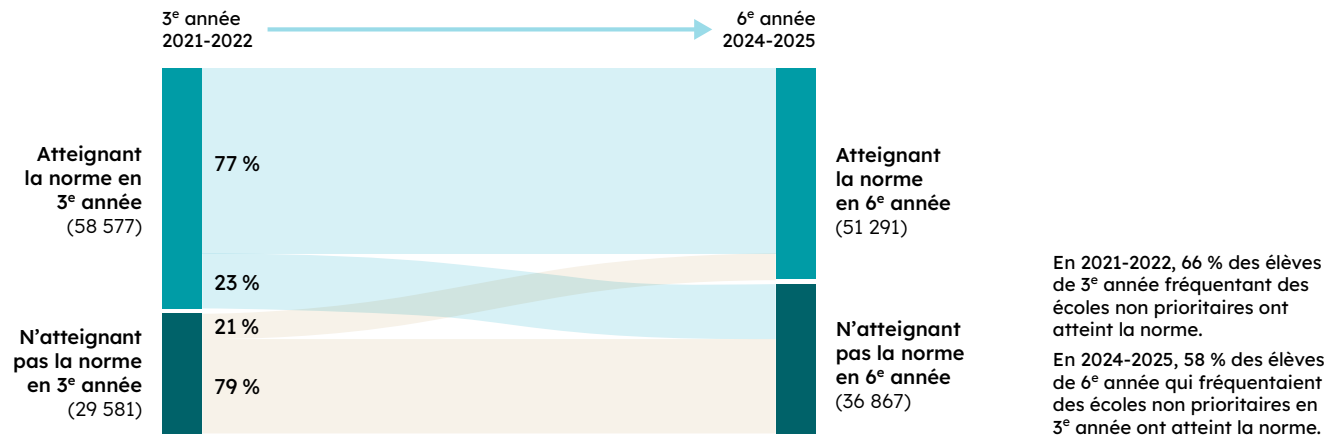
Graphique 1. Parcours du rendement des élèves de la 3^e année (2021-2022) à la 6^e année (2024-2025), selon leur fréquentation d'une école prioritaire ou non prioritaire en 3^e année

Élèves fréquentant des écoles prioritaires



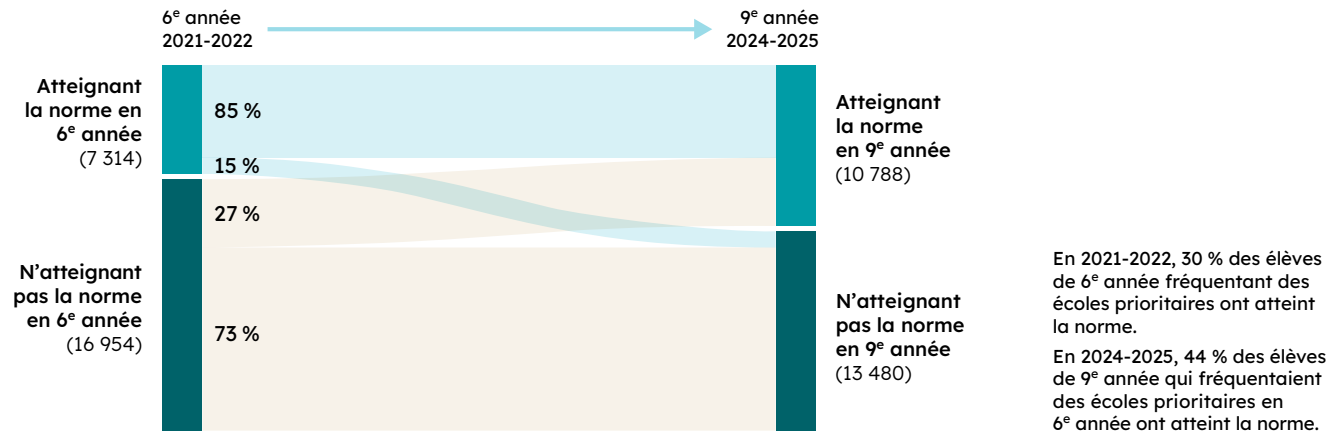
Graphique 1. Parcours du rendement des élèves de la 3^e année (2021-2022) à la 6^e année (2024-2025), selon leur fréquentation d’une école prioritaire ou non prioritaire en 3^e année (suite)

Élèves fréquentant des écoles non prioritaires

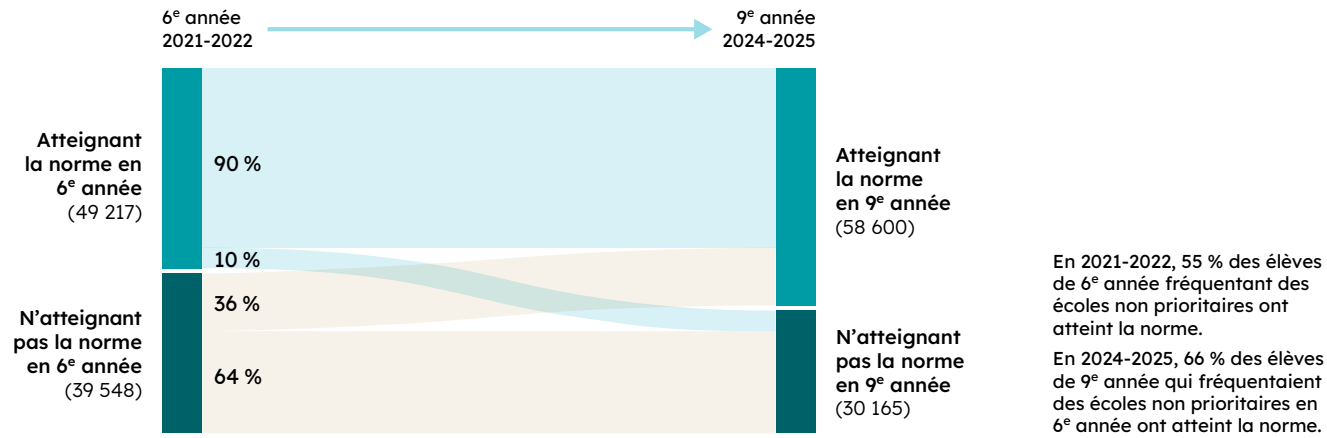


Graphique 2. Parcours du rendement des élèves de la 6^e année (2021-2022) à la 9^e année (2024-2025), selon leur fréquentation d’une école prioritaire ou non prioritaire en 6^e année

Élèves fréquentant des écoles prioritaires



Élèves fréquentant des écoles non prioritaires



Toutefois, en raison de l'écart très important entre le rendement des élèves de 3^e année (2021-2022) fréquentant des écoles prioritaires et ceux fréquentant des écoles non prioritaires, même le taux de progression plus faible observé ci-dessus a permis de réduire l'écart de rendement au fil du temps. Par exemple, en 3^e année, en 2021-2022, 41 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires ont atteint la norme provinciale, contre 66 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires. Cela représentait un écart de rendement de 25 points de pourcentage en faveur des élèves fréquentant des écoles non prioritaires. En 6^e année, en 2024-2025, 38 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires (en 3^e année) ont atteint la norme provinciale, contre 58 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires (en 3^e année). Cela représentait un écart de rendement de 20 points de pourcentage en faveur des élèves fréquentant des écoles non prioritaires (en 3^e année)¹².

L'écart de rendement s'est également réduit dans la cohorte plus âgée, mais dans une moindre mesure. Plus précisément, en 6^e année, en 2021-2022, 30 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires ont atteint la norme provinciale, contre 55 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires. Cela représentait un écart de rendement de 25 points de pourcentage en faveur des élèves fréquentant des écoles non prioritaires. En 9^e année, en 2024-2025, 44 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires ont atteint la norme provinciale, contre 66 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires. Cela représentait un écart de rendement de 22 points de pourcentage en faveur des élèves fréquentant des écoles non prioritaires¹³.

En résumé, les élèves qui fréquentaient des écoles prioritaires (en 2021-2022) étaient moins susceptibles au départ de satisfaire aux attentes du programme-cadre, mais ont progressé en 2024-2025. Toutefois, en 2024-2025, les élèves fréquentant des écoles prioritaires (en 2021-2022) restaient moins susceptibles que les élèves fréquentant des écoles non prioritaires de répondre aux attentes du programme-cadre. Il convient toutefois de noter que, sans les mesures de soutien existantes, le rendement des élèves fréquentant des écoles prioritaires pourrait être plus faible. Le suivi des progrès des élèves fréquentant des écoles prioritaires dans plusieurs cohortes peut être un indicateur utile de l'efficacité des interventions visant à améliorer davantage le soutien à l'apprentissage.

Perspective historique (2015-2016 à 2018-2019)

Afin de déterminer si les tendances observées dans la cohorte de 2021-2022 à 2024-2025 sont représentatives, nous avons répété les mêmes analyses pour la cohorte précédente (2015-2016 à 2018-2019). En 2021-2022, les résultats de l'OQRE ont révélé une certaine perte d'apprentissage en raison des fermetures des écoles liées à la COVID-19; les élèves des écoles prioritaires étant plus touchés que les élèves des écoles non prioritaires. Cependant, au cours des années suivantes, l'ensemble des élèves auraient dû rattraper une partie de leur retard grâce à la reprise d'un enseignement régulier en classe. Comme ce rattrapage scolaire s'est produit au moment où les écoles prioritaires recevaient des ressources supplémentaires pour les mathématiques, l'impact de ces ressources supplémentaires ne peut être clairement dissocié de la période de rattrapage scolaire. Toutefois, cette comparaison fournit un indice de référence de fin des années 2010 pour les gains et les pertes attendus dans le cadre d'un scénario « habituel ».

De plus, en raison de la mise en œuvre du décroisement du cours de mathématiques de 9^e année en 2021-2022, il n'est pas possible de comparer directement les parcours de la 6^e à la 9^e année pour les deux périodes. Cependant, la perspective historique peut encore être utile pour réfléchir aux tendances récentes.

- Dans l'ensemble de données sur la cohorte des élèves de la 3^e année (2015-2016) à la 6^e année (2018-2019), qui compte 122 680 élèves, 23 % des élèves fréquentaient ce qui est désormais considéré comme des écoles prioritaires et 77 % des élèves fréquentaient ce qui est désormais considéré comme des écoles non prioritaires en 3^e année (2015-2016)^{15, 16, 17}.
- Dans l'ensemble de données sur la cohorte des élèves de la 6^e année (2015-2016) à la 9^e année (2018-2019), qui compte 133 343 élèves¹⁸, 20 % des élèves fréquentaient ce qui est désormais considéré comme des écoles prioritaires et 80 % des élèves fréquentaient ce qui est désormais considéré comme des écoles non prioritaires en 6^e année (2015-2016)^{19, 20, 21}.

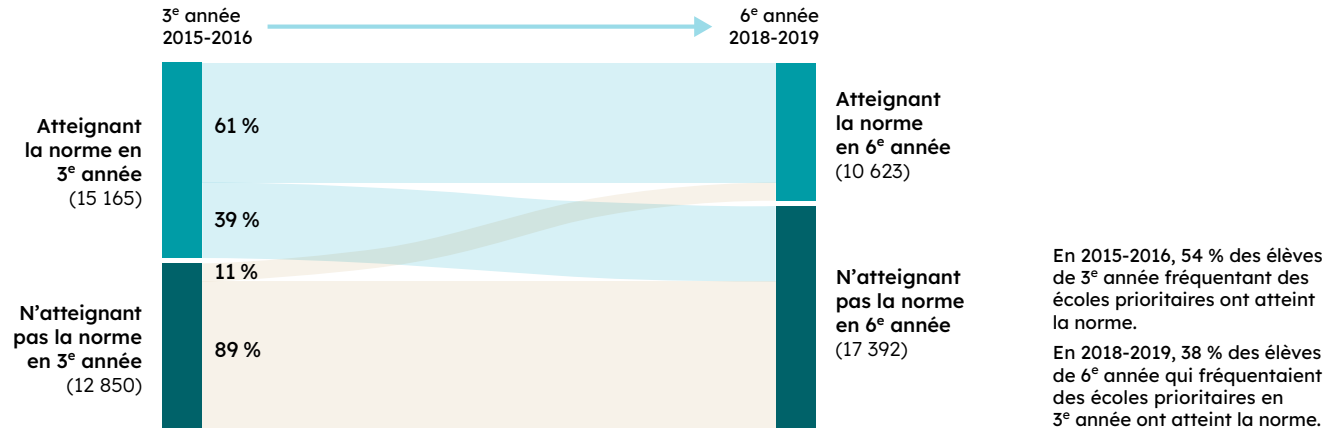
Les élèves fréquentant des écoles prioritaires en 2021-2022 ont fait davantage de progrès que les élèves fréquentant des écoles prioritaires en 2015-2016

Dans la cohorte de 2015-2016 à 2018-2019, les élèves fréquentant des écoles prioritaires en 3^e année avaient moins de probabilités que les élèves fréquentant des écoles non prioritaires de continuer à atteindre la norme provinciale en 6^e année, et moins de probabilités de passer à la norme provinciale en 6^e année. Des tendances similaires ont également été observées chez les élèves entre la 6^e et la 9^e année. Voici quelques observations (voir les graphiques 3 et 4) :

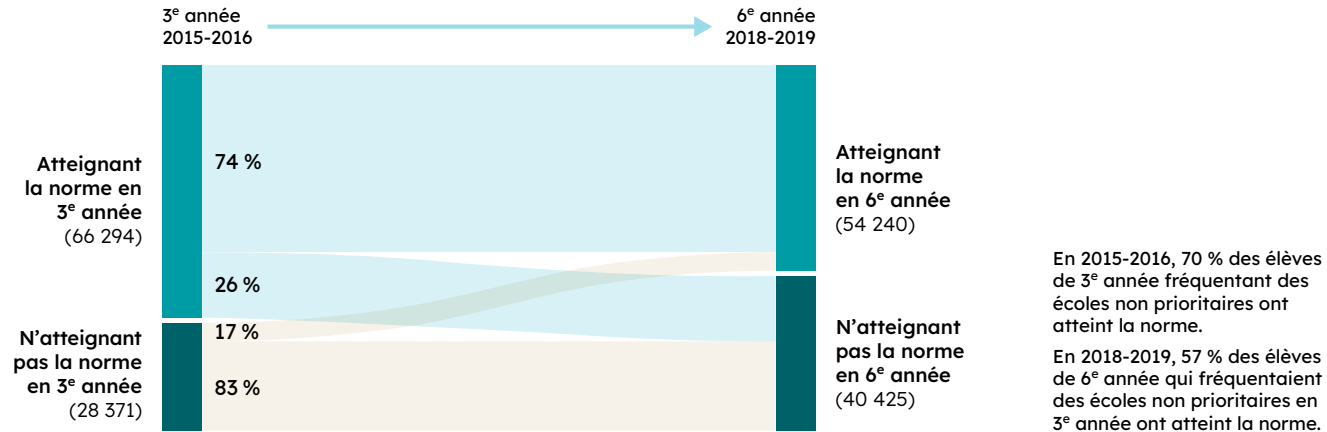
- Parmi les élèves de 3^e année qui ont atteint la norme provinciale en 2015-2016, 61 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires et 74 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires ont encore atteint la norme provinciale en 6^e année (2018-2019). De plus, 11 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires et 17 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires qui n'avaient pas atteint la norme provinciale en 3^e année (2015-2016) sont passés à la norme provinciale en 6^e année (2018-2019)²².
- Parmi les élèves de 6^e année qui ont atteint la norme provinciale en 2015-2016, 83 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires et 91 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires ont atteint la norme provinciale au cours théorique de 9^e année (2018-2019). De plus, 30 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires et 41 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires qui n'avaient pas atteint la norme provinciale en 6^e année (2015-2016) sont passés à la norme provinciale au cours théorique de 9^e année (2018-2019)²³.

Graphique 3. Parcours du rendement des élèves de la 3^e année (2015-2016) à la 6^e année (2018-2019), selon leur fréquentation d'une école prioritaire ou non prioritaire en 3^e année

Élèves fréquentant des écoles prioritaires

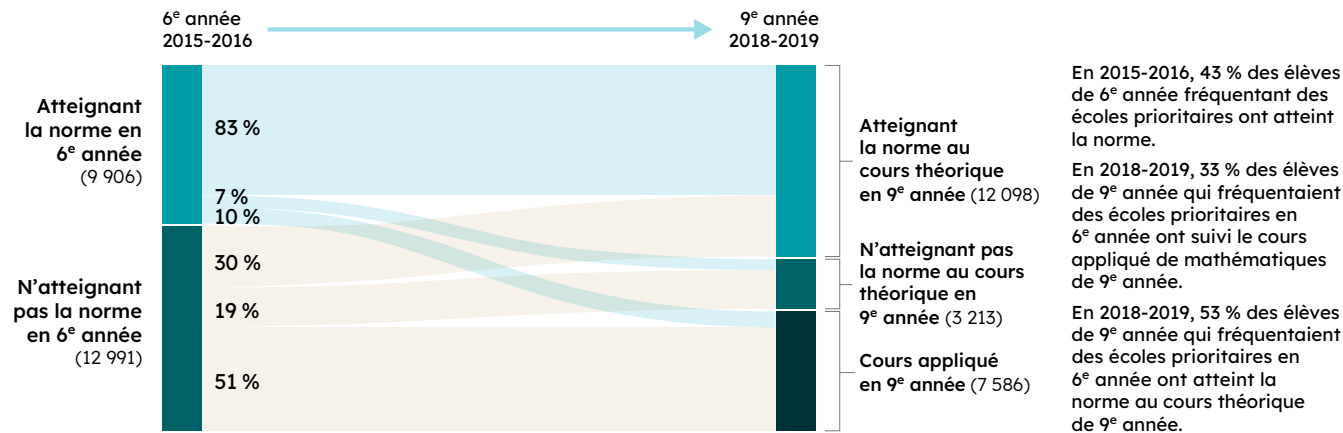


Élèves fréquentant des écoles non prioritaires

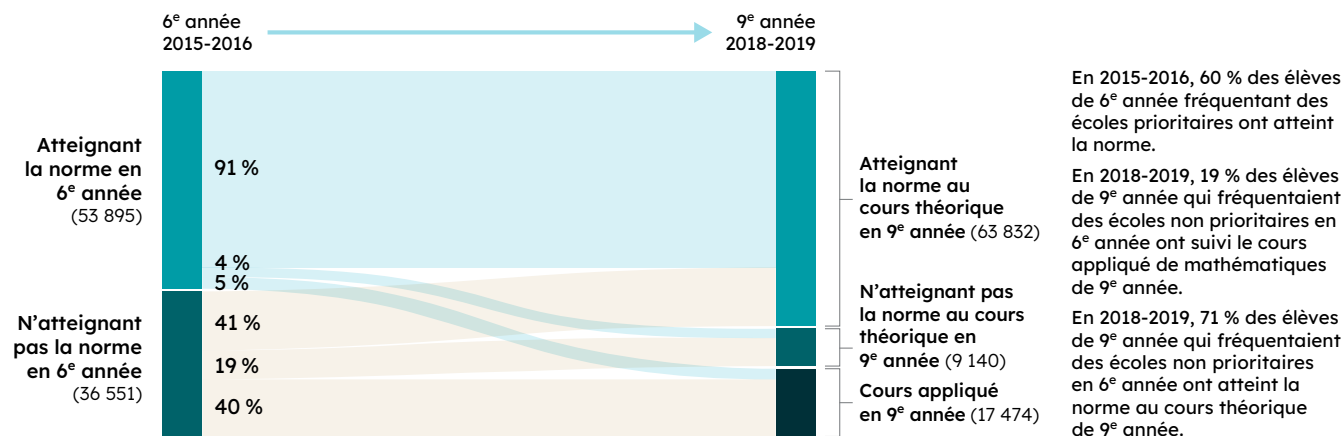


Graphique 4. Parcours du rendement des élèves de la 6^e année (2015-2016) à la 9^e année (2018-2019), selon leur fréquentation d’une école prioritaire ou non prioritaire en 6^e année

Élèves fréquentant des écoles prioritaires



Élèves fréquentant des écoles non prioritaires



Contrairement à la cohorte de 2021-2022 à 2024-2025, les élèves de 3^e année fréquentant des écoles prioritaires ou non prioritaires en 2015-2016 ont montré un écart de rendement qui s’est creusé au fil du temps. Par exemple, en 3^e année, en 2015-2016, 54 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires ont atteint la norme provinciale, contre 70 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires. Cela représentait un écart de rendement de 16 points de pourcentage en faveur des élèves fréquentant des écoles non prioritaires. En 6^e année, en 2018-2019, 38 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires (en 3^e année) ont atteint la norme provinciale, contre 57 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires (en 3^e année). Cela représentait un écart de rendement de 19 points de pourcentage en faveur des élèves fréquentant des écoles non prioritaires (en 3^e année)²⁴.

De même, l’écart de rendement est resté stable pour les élèves de 6^e année fréquentant des écoles prioritaires et non prioritaires en 2015-2016 et n’a pas diminué. Par exemple, en 6^e année, en 2015-2016, 43 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires ont atteint la norme provinciale, contre 60 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires. Cela représentait un écart de rendement de 17 points de pourcentage en faveur des élèves fréquentant des écoles non prioritaires. En 9^e année, en 2018-2019, 53 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires ont atteint la norme provinciale au cours théorique, contre 71 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires. Cela représentait un écart de rendement de 18 points de pourcentage en faveur des élèves fréquentant des écoles non prioritaires²⁵.

Implications pour les politiques et la planification pédagogique

La principale question stratégique à laquelle ce dossier de recherche peut répondre est de savoir si la désignation d'une école comme prioritaire (et les ressources supplémentaires associées au perfectionnement du personnel enseignant) se traduit par des progrès plus importants pour les élèves qui fréquentent ces écoles. Les résultats de cette analyse des cohortes suggèrent qu'en tant que groupe, les élèves fréquentant des écoles prioritaires en 2021-2022 ont par la suite progressé davantage en mathématiques (selon les tests de l'OQRE) que leurs homologues de 2015-2016 dans ces mêmes écoles (désormais classées comme écoles prioritaires). Toutefois, les améliorations apportées à l'enseignement et à l'apprentissage sont associées à la reprise de l'apprentissage après les fermetures liées à la COVID-19 et à la mise en œuvre du cours décroisé de mathématiques de 9^e année. Les recherches soulignent également que le développement de solides compétences pédagogiques nécessite plusieurs années de pratique et de réflexion sous le mentorat de professionnels expérimentés (Ma, 2010; Martin et collab., 2014; Tynjälä et collab., 2019; Wang et collab., 2025). Par conséquent, une année supplémentaire de données de test pourrait permettre d'obtenir des résultats plus clairs, à mesure que le personnel enseignant des écoles prioritaires commence à bénéficier de plusieurs années consécutives de développement des compétences en enseignement des mathématiques.

Dans l'ensemble, les résultats de cette analyse soulignent l'importance d'acquérir des bases solides en mathématiques, d'éviter l'apparition de lacunes d'apprentissage et de combler rapidement ces lacunes lorsqu'elles surviennent. Les élèves fréquentant des écoles élémentaires prioritaires (que ce soit en 2015-2016 ou en 2021-2022) étaient moins susceptibles d'atteindre la norme provinciale en 3^e année, et ce désavantage semblait se poursuivre dans leur apprentissage des mathématiques dans les années suivantes. Autrement dit, nous soutenons que la différence dans les résultats d'apprentissage en 6^e année reflète principalement les lacunes dans l'apprentissage fondamental des mathématiques qui sont apparues entre la maternelle et la 3^e année et qui n'ont pas été comblées en 4^e, 5^e ou 6^e année.

Chaque étape de l'apprentissage des mathématiques s'appuie sur la précédente, ce qui rend la compréhension précoce essentielle. Par conséquent, les élèves qui présentent des lacunes dans leur compréhension des mathématiques des programmes-cadres de la maternelle et du cycle primaire rencontrent souvent des difficultés ou sont incapables de suivre le programme-cadre de mathématiques du cycle moyen (Fuchs et collab., 2021). Par conséquent, la manière la plus efficace sur le plan pédagogique de s'assurer que les élèves répondront avec succès aux attentes du programme-cadre de mathématiques du cycle moyen est d'éviter l'apparition de lacunes dans les compétences des élèves à la maternelle et au cycle primaire. L'étape suivante consiste à s'assurer que les lacunes d'apprentissage sont comblées durant les années du cycle moyen et que les élèves suivent le rythme des nouveaux concepts et compétences introduits à ce stade.

Ce constat concernant la prévention des lacunes d'apprentissage, mais aussi leur traitement efficace lorsque cela s'avère nécessaire, s'applique tout autant au rendement dans les classes intermédiaires qu'en 9^e année. Les élèves qui atteignent la norme provinciale en 6^e année ont de fortes probabilités d'atteindre la norme provinciale en 9^e année. La solution la plus efficace pour améliorer le rendement en 9^e année consiste à s'assurer que les élèves atteignent la norme provinciale en 6^e année. Toutefois, lorsque des interventions de rattrapage sont nécessaires, la 7^e et la 8^e année offrent des occasions cruciales de combler les lacunes d'apprentissage antérieures, qui remontent souvent aux programmes-cadres de la maternelle et du cycle primaire. Il peut donc être judicieux de concentrer les ressources consacrées au perfectionnement du personnel enseignant non seulement sur la 9^e année, mais aussi sur les écoles nourricières de 7^e et de 8^e année, afin de réduire au minimum l'écart de rendement des élèves fréquentant des écoles prioritaires.

Notes

- ¹ Les listes des écoles prioritaires changent légèrement chaque année scolaire. De nombreuses écoles restent sur la liste de manière constante. Cependant, en théorie, une école peut avoir figuré sur la liste en 2021-2022, puis avoir été retirée de la liste en 2022-2023 et réintégrée en 2024-2025.
- ² Comme les tendances étaient similaires dans les conseils scolaires de langue anglaise et de langue française, les résultats sont présentés pour l'ensemble des élèves. Les résultats sont présentés séparément dans les notes en fin de texte. Ce dossier de recherche s'appuie sur l'appartenance des élèves à un conseil scolaire en 2021-2022 afin d'aider les conseils scolaires à visualiser les trajectoires des groupes d'élèves et à planifier le soutien dont certains groupes pourraient avoir besoin. (Certains élèves ont changé de conseil scolaire au fil du temps, y compris entre des conseils de langue française et de langue anglaise.) Veuillez noter que la communication des résultats provinciaux pour les cohortes de 2021-2022 à 2024-2025 s'appuie sur l'appartenance des élèves à un conseil scolaire en 2024-2025. En 2021-2022, en 3^e année, 108 247 élèves fréquentaient des conseils scolaires de langue anglaise. En 6^e année (2024-2025), 0,11 % (n = 123) de ces élèves fréquentaient des conseils scolaires de langue française. En 2021-2022, en 3^e année, 7 665 élèves fréquentaient des conseils scolaires de langue française. En 6^e année (2024-2025), 5,39 % (n = 413) de ces élèves fréquentaient des conseils scolaires de langue anglaise. En 2021-2022, en 6^e année, 105 818 élèves fréquentaient des conseils scolaires de langue anglaise. En 9^e année (2024-2025), 0,12 % (n = 132) de ces élèves fréquentaient des conseils scolaires de langue française. En 2021-2022, en 6^e année, 7 215 élèves fréquentaient des conseils scolaires de langue française. En 9^e année (2024-2025), 19 % (n = 1 352) de ces élèves fréquentaient des conseils scolaires de langue anglaise. En 2015-2016, en 3^e année, 114 917 élèves fréquentaient des conseils scolaires de langue anglaise. En 6^e année (2018-2019), 0,16 % (n = 181) de ces élèves fréquentaient des conseils scolaires de langue française. En 2015-2016, en 3^e année, 7 763 élèves fréquentaient des conseils scolaires de langue française. En 6^e année (2018-2019), 5,15 % (n = 400) de ces élèves fréquentaient des conseils scolaires de langue anglaise. En 2015-2016, en 6^e année, 106 747 élèves fréquentaient des conseils scolaires de langue anglaise. En 9^e année (2018-2019), 0,15 % (n = 162) de ces élèves fréquentaient des conseils scolaires de langue française. En 2015-2016, en 6^e année, 6 596 élèves fréquentaient des conseils scolaires de langue française. En 9^e année (2018-2019), 17,81 % (n = 1 175) de ces élèves fréquentaient des conseils scolaires de langue anglaise.
- ³ Les « écoles prioritaires » désignent toutes les écoles figurant sur une liste prioritaire (3^e, 6^e ou 9^e année). Par conséquent, les élèves du palier élémentaire pouvaient fréquenter une école figurant sur la liste de 3^e année, celle de 6^e année ou les deux (3^e et 6^e année).
- ⁴ Il y a une certaine mobilité des élèves parmi les écoles entre la 3^e et la 6^e année. Cette mobilité peut s'expliquer par divers facteurs, notamment les circonstances et les choix individuels des familles, la disponibilité des programmes (par exemple, les programmes d'immersion en français commençant plus tard, en 4^e année) ou encore le fait qu'une école n'offre des programmes qu'à la 5^e année ou à des niveaux inférieurs, entraînant le transfert de l'ensemble des élèves vers d'autres écoles. Lors du test du cycle primaire, 27 754 élèves fréquentaient des écoles prioritaires et 88 158 élèves fréquentaient des écoles non prioritaires. En 6^e année, 17 % des élèves qui fréquentaient des écoles prioritaires lors du test du cycle primaire fréquentaient désormais des écoles non prioritaires. Quatre pour cent des élèves qui fréquentaient des écoles non prioritaires lors du test du cycle primaire fréquentaient désormais des écoles prioritaires. Conseils scolaires de langue anglaise : lors du test du cycle primaire, 26 416 élèves fréquentaient des écoles prioritaires, et 81 831 élèves fréquentaient des écoles non prioritaires. En 6^e année, 17 % des élèves qui fréquentaient des écoles prioritaires lors du test du cycle primaire fréquentaient désormais des écoles non prioritaires. Quatre pour cent des élèves qui fréquentaient des écoles non prioritaires lors du test du cycle primaire fréquentaient désormais des écoles prioritaires. Conseils scolaires de langue française : lors du test du cycle primaire, 1 338 élèves fréquentaient des écoles prioritaires, et 6 327 élèves fréquentaient des écoles non prioritaires. En 6^e année, 12 % des élèves qui fréquentaient des écoles prioritaires lors du test du cycle primaire fréquentaient désormais des écoles non prioritaires. Trois pour cent des élèves qui fréquentaient des écoles non prioritaires lors du test du cycle primaire fréquentaient désormais des écoles prioritaires.
- ⁵ Conseils scolaires de langue anglaise : parmi les 108 247 élèves de la cohorte de la 3^e à la 6^e année, 24 % des élèves fréquentaient des écoles prioritaires et 76 % des élèves fréquentaient des écoles non prioritaires en 3^e année (2021-2022). Conseils scolaires de langue française : parmi les 7 665 élèves de la cohorte de la 3^e à la 6^e année, 17 % des élèves fréquentaient des écoles prioritaires et 83 % des élèves fréquentaient des écoles non prioritaires en 3^e année (2021-2022).
- ⁶ Encore une fois, les élèves étaient en 6^e année, mais l'école elle-même pouvait être classée comme école prioritaire de 3^e ou 6^e année, voire les deux.
- ⁷ Encore une fois, les élèves étaient en 6^e année, mais l'école elle-même pouvait être classée comme école prioritaire de 3^e ou 6^e année, voire les deux.
- ⁸ Entre la 6^e et la 9^e année, les élèves ont changé d'école au moins une fois, puisque, en Ontario, l'école secondaire commence en 9^e année. Les écoles secondaires de l'Ontario accueillent des élèves provenant de plusieurs écoles élémentaires et ont parfois des zones de recrutement qui se chevauchent, ce qui rend les parcours de transition complexes. Cependant, certaines écoles élémentaires n'offrent des programmes que jusqu'à la 6^e année, et les élèves de ces écoles ont donc été transférés vers d'autres écoles pour la 7^e et la 8^e année. Lors du test du cycle moyen, 24 268 élèves fréquentaient des écoles prioritaires et 88 765 élèves fréquentaient des écoles non prioritaires. En 9^e année, 73 % des élèves qui fréquentaient des écoles élémentaires prioritaires lors du test du cycle moyen fréquentaient désormais des écoles secondaires non prioritaires. Huit pour cent des élèves qui fréquentaient des écoles élémentaires non prioritaires lors du test du cycle moyen fréquentaient désormais des écoles secondaires prioritaires. Conseils scolaires de langue anglaise : lors du test du cycle moyen, 23 055 élèves fréquentaient des écoles prioritaires, et 82 763 élèves fréquentaient des écoles non prioritaires. En 9^e année, 72 % des élèves qui fréquentaient des écoles élémentaires prioritaires lors du test du cycle moyen fréquentaient désormais des écoles secondaires non prioritaires. Huit pour cent des élèves qui fréquentaient des écoles élémentaires non prioritaires lors du test du cycle moyen fréquentaient désormais des écoles secondaires prioritaires. Conseils scolaires de langue française : lors du test du cycle moyen, 1 213 élèves fréquentaient des écoles prioritaires, et 6 002 élèves fréquentaient des écoles non prioritaires. En 9^e année, 84 % des élèves qui fréquentaient des écoles élémentaires prioritaires lors du test du cycle moyen fréquentaient désormais des écoles secondaires non prioritaires. Six pour cent des élèves qui fréquentaient des écoles élémentaires non prioritaires lors du test du cycle moyen fréquentaient désormais des écoles secondaires prioritaires.
- ⁹ Conseils scolaires de langue anglaise : parmi les 105 818 élèves de la cohorte de la 6^e à la 9^e année, 22 % des élèves fréquentaient des écoles prioritaires et 78 % des élèves fréquentaient des écoles non prioritaires en 6^e année (2021-2022). Conseils scolaires de langue française : parmi les 7 215 élèves de la cohorte de la 6^e à la 9^e année, 17 % des élèves fréquentaient des écoles prioritaires et 83 % des élèves fréquentaient des écoles non prioritaires en 6^e année (2021-2022).

- ¹⁰ Conseils scolaires de langue anglaise : parmi les élèves de 3^e année qui ont atteint la norme provinciale en 2021-2022, 69 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires et 77 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires ont encore atteint la norme provinciale en 6^e année (2024-2025). De plus, 17 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires et 20 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires qui n'avaient pas atteint la norme provinciale en 3^e année (2021-2022) sont passés à la norme provinciale en 6^e année (2024-2025). Conseils scolaires de langue française : parmi les élèves de 3^e année qui ont atteint la norme provinciale en 2021-2022, 75 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires et 80 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires ont encore atteint la norme provinciale en 6^e année (2024-2025). De plus, 25 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires et 27 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires qui n'avaient pas atteint la norme provinciale en 3^e année (2021-2022) sont passés à la norme provinciale en 6^e année (2024-2025).
- ¹¹ Conseils scolaires de langue anglaise : parmi les élèves de 6^e année qui ont atteint la norme provinciale en 2021-2022, 85 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires et 90 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires ont encore atteint la norme provinciale en 9^e année (2024-2025). De plus, 26 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires et 35 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires qui n'avaient pas atteint la norme provinciale en 6^e année (2021-2022) sont passés à la norme provinciale en 9^e année (2024-2025). Conseils scolaires de langue française : parmi les élèves de 6^e année qui ont atteint la norme provinciale en 2021-2022, 92 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires et 91 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires ont encore atteint la norme provinciale en 9^e année (2024-2025). De plus, 38 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires et 43 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires qui n'avaient pas atteint la norme provinciale en 6^e année (2021-2022) sont passés à la norme provinciale en 9^e année (2024-2025).
- ¹² Conseils scolaires de langue anglaise : en 3^e année, en 2021-2022, 40 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires ont atteint la norme provinciale, contre 66 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires. En 6^e année, en 2024-2025, 38 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires (en 3^e année) ont atteint la norme provinciale, contre 66 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires (en 3^e année). Conseils scolaires de langue française : en 3^e année, en 2021-2022, 45 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires ont atteint la norme provinciale, contre 72 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires. En 6^e année, en 2024-2025, 48 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires (en 3^e année) ont atteint la norme provinciale, contre 65 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires (en 3^e année).
- ¹³ Conseils scolaires de langue anglaise : en 6^e année, en 2021-2022, 30 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires ont atteint la norme provinciale, contre 55 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires. En 9^e année, en 2024-2025, 44 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires (en 3^e année) ont atteint la norme provinciale, contre 66 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires (en 3^e année). Conseils scolaires de langue française : en 6^e année, en 2021-2022, 27 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires ont atteint la norme provinciale, contre 57 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires. En 9^e année, en 2024-2025, 52 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires (en 3^e année) ont atteint la norme provinciale, contre 71 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires (en 3^e année).
- ¹⁴ Les rapports provinciaux antérieurs pour cette cohorte comprenaient 126 747 élèves, car avant 2020, l'ensemble des élèves était inclus dans les rapports, même s'ils étaient exemptés ou absents. Après 2020, seuls les élèves ayant participé pleinement (c'est-à-dire les élèves qui font le test et obtiennent un niveau de rendement) sont inclus dans les rapports. Afin d'assurer la comparabilité entre les cohortes, ce dossier de recherche n'a inclus que les élèves ayant participé pleinement dans l'analyse historique.
- ¹⁵ Comme pour la cohorte de 2021-2022 à 2024-2025, il y a eu quelques mouvements parmi les écoles entre la 3^e et la 6^e année. Ces mouvements auraient été motivés par les mêmes raisons. Lors du test du cycle primaire, 28 015 élèves fréquentaient des écoles prioritaires et 94 665 élèves fréquentaient des écoles non prioritaires. En 6^e année, 20 % des élèves qui fréquentaient des écoles prioritaires lors du test du cycle primaire fréquentaient désormais des écoles non prioritaires. Cinq pour cent des élèves qui fréquentaient des écoles non prioritaires lors du test du cycle primaire fréquentaient désormais des écoles prioritaires. Conseils scolaires de langue anglaise : lors du test du cycle primaire, 26 639 élèves fréquentaient des écoles prioritaires, et 88 278 élèves fréquentaient des écoles non prioritaires. En 6^e année, 20 % des élèves qui fréquentaient des écoles prioritaires lors du test du cycle primaire fréquentaient désormais des écoles non prioritaires. Cinq pour cent des élèves qui fréquentaient des écoles non prioritaires lors du test du cycle primaire fréquentaient désormais des écoles prioritaires. Conseils scolaires de langue française : lors du test du cycle primaire, 1 376 élèves fréquentaient des écoles prioritaires, et 6 387 élèves fréquentaient des écoles non prioritaires. En 6^e année, 13 % des élèves qui fréquentaient des écoles prioritaires lors du test du cycle primaire fréquentaient désormais des écoles non prioritaires. Quatre pour cent des élèves qui fréquentaient des écoles non prioritaires lors du test du cycle primaire fréquentaient désormais des écoles prioritaires.
- ¹⁶ Conseils scolaires de langue anglaise : parmi les 114 917 élèves de la cohorte de la 3^e à la 6^e année, 23 % des élèves fréquentaient des écoles prioritaires et 77 % des élèves fréquentaient des écoles non prioritaires en 3^e année (2015-2016). Conseils scolaires de langue française : parmi les 7 763 élèves de la cohorte de la 3^e à la 6^e année, 18 % des élèves fréquentaient des écoles prioritaires et 82 % des élèves fréquentaient des écoles non prioritaires en 3^e année (2015-2016).
- ¹⁷ Il convient de noter que certaines écoles ont pu être créées récemment ou réorganisées (par exemple, passer d'une école de la maternelle à la 5^e année à une école de la maternelle à la 8^e année, ou passer d'une école offrant un programme exclusivement en anglais à une école proposant un programme d'immersion en français) ou voir leur zone de fréquentation scolaire modifiée entre 2015-2016 et 2024-2025. (Au moment de la rédaction de ce dossier en 2025, les fermetures d'écoles sont temporairement interdites par le gouvernement depuis 2017.) De tels changements pourraient modifier la composition des élèves fréquentant les écoles d'un quartier. Toutefois, il est peu probable que ces changements soient suffisamment importants pour modifier les pourcentages indiqués dans ce dossier.
- ¹⁸ Les rapports provinciaux antérieurs pour cette cohorte comprenaient 114 082 élèves, car avant 2020, l'ensemble des élèves était inclus dans les rapports, même s'ils étaient exemptés ou absents. Après 2020, seuls les élèves ayant participé pleinement (c'est-à-dire les élèves qui font le test et obtiennent un niveau de rendement) sont inclus dans les rapports. Afin d'assurer la comparabilité entre les cohortes, ce dossier de recherche n'a inclus que les élèves ayant participé pleinement dans l'analyse historique.
- ¹⁹ Comme pour la cohorte de 2021-2022 à 2024-2025, entre la 6^e et la 9^e année, les élèves ont changé d'école au moins une fois, puisque, en Ontario, l'école secondaire commence en 9^e année. Lors du test du cycle moyen, 22 897 élèves fréquentaient des écoles prioritaires et 90 446 élèves fréquentaient des écoles non prioritaires. En 9^e année, 74 % des élèves qui fréquentaient des écoles élémentaires prioritaires lors du test du cycle moyen fréquentaient désormais des écoles secondaires non prioritaires. Huit pour cent des élèves qui fréquentaient des écoles élémentaires non prioritaires lors du test du cycle moyen fréquentaient désormais des écoles secondaires prioritaires. Conseils scolaires de langue anglaise : lors du test du cycle moyen, 21 713 élèves fréquentaient des écoles prioritaires, et 85 034 élèves fréquentaient des écoles non prioritaires. En 9^e année, 74 % des élèves qui fréquentaient des écoles élémentaires prioritaires lors du test du cycle moyen fréquentaient désormais des écoles secondaires non prioritaires. Huit pour cent des élèves qui fréquentaient des écoles élémentaires non prioritaires lors du test du cycle moyen fréquentaient désormais des écoles secondaires prioritaires. Conseils scolaires de langue française : lors du test du cycle moyen, 1 184 élèves fréquentaient des écoles prioritaires, et 5 412 élèves fréquentaient des écoles non prioritaires. En 9^e année, 79 % des élèves qui fréquentaient des écoles élémentaires prioritaires lors du test du cycle moyen fréquentaient désormais des écoles secondaires non prioritaires. Sept pour cent des élèves qui fréquentaient des écoles élémentaires non prioritaires lors du test du cycle moyen fréquentaient désormais des écoles secondaires prioritaires.

²⁰ Conseils scolaires de langue anglaise : parmi les 106 747 élèves de la cohorte de la 6^e à la 9^e année, 20 % des élèves fréquentaient des écoles prioritaires et 80 % des élèves fréquentaient des écoles non prioritaires en 6^e année (2015-2016). Conseils scolaires de langue française : parmi les 6 596 élèves de la cohorte de la 6^e à la 9^e année, 18 % des élèves fréquentaient des écoles prioritaires et 82 % des élèves fréquentaient des écoles non prioritaires en 6^e année (2015-2016).

²¹ Il convient de noter que certaines écoles ont pu être créées récemment, réorganisées (par exemple, passer d'une école de la maternelle à la 5^e année à une école de la maternelle à la 8^e année, ou introduire un nouveau programme spécialisé à une école secondaire) ou voir leur zone de fréquentation scolaire modifiée entre 2015-2016 et 2024-2025. (Au moment de la rédaction de ce dossier en 2025, les fermetures d'écoles sont temporairement interdites par le gouvernement depuis 2017.) De tels changements pourraient modifier la composition des élèves fréquentant les écoles d'un quartier. Toutefois, il est peu probable que ces changements soient suffisamment importants pour modifier les pourcentages indiqués dans ce dossier.

²² Conseils scolaires de langue anglaise : parmi les élèves de 3^e année qui ont atteint la norme provinciale en 2015-2016, 59 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires et 73 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires ont encore atteint la norme provinciale en 6^e année (2018-2019). De plus, 10 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires et 16 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires qui n'avaient pas atteint la norme provinciale en 3^e année (2015-2016) sont passés à la norme provinciale en 6^e année (2018-2019). Conseils scolaires de langue française : parmi les élèves de 3^e année qui ont atteint la norme provinciale en 2015-2016, 85 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires et 93 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires ont encore atteint la norme provinciale en 6^e année (2018-2019). De plus, 38 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires et 47 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires qui n'avaient pas atteint la norme provinciale en 3^e année (2015-2016) sont passés à la norme provinciale en 6^e année (2018-2019). **Remarque importante** : jusqu'en 2018-2019 inclus, les tests de mathématiques en français et en anglais étaient basés sur des programmes-cadres de mathématiques différents. Ainsi, bien qu'il soit possible de comparer les pourcentages d'élèves atteignant la norme provinciale dans les deux systèmes, il n'est pas possible d'affirmer que les connaissances acquises par les élèves étaient comparables d'un système à l'autre. À partir de 2021-2022, les tests de mathématiques en français et en anglais sont basés sur les mêmes programmes-cadres de mathématiques, et les résultats d'apprentissage sont pleinement comparables.

²³ Conseils scolaires de langue anglaise : parmi les élèves de 6^e année qui ont atteint la norme provinciale en 2015-2016, 85 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires et 92 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires ont atteint la norme provinciale au cours théorique de 9^e année (2018-2019). De plus, 30 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires et 41 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires qui n'avaient pas atteint la norme provinciale en 6^e année (2015-2016) sont passés à la norme provinciale au cours théorique de 9^e année (2018-2019). Conseils scolaires de langue française : parmi les élèves de 6^e année qui ont atteint la norme provinciale en 2015-2016, 69 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires et 80 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires ont atteint la norme provinciale au cours théorique de 9^e année (2018-2019). De plus, 10 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires et 15 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires qui n'avaient pas atteint la norme provinciale en 6^e année (2015-2016) sont passés à la norme provinciale au cours théorique de 9^e année (2018-2019).

²⁴ Conseils scolaires de langue anglaise : en 3^e année, en 2015-2016, 53 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires ont atteint la norme provinciale, contre 69 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires. En 6^e année, en 2018-2019, 36 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires (en 3^e année) ont atteint la norme provinciale, contre 55 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires (en 3^e année). Conseils scolaires de langue française : en 3^e année, en 2015-2016, 73 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires ont atteint la norme provinciale, contre 80 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires. En 6^e année, en 2018-2019, 72 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires (en 3^e année) ont atteint la norme provinciale, contre 84 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires (en 3^e année).

²⁵ Conseils scolaires de langue anglaise : en 6^e année, en 2015-2016, 41 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires ont atteint la norme provinciale, contre 58 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires. En 9^e année, en 2018-2019, 52 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires (en 3^e année) ont atteint la norme provinciale, contre 70 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires (en 3^e année). Conseils scolaires de langue française : en 6^e année, en 2015-2016, 86 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires ont atteint la norme provinciale, contre 89 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires. En 9^e année, en 2018-2019, 61 % des élèves fréquentant des écoles prioritaires (en 3^e année) ont atteint la norme provinciale, contre 73 % des élèves fréquentant des écoles non prioritaires (en 3^e année).

Références

FUCHS, L. S., NEWMAN-GONCHAR, R., SCHUMACHER, R., DOUGHERTY, B., BUCKA, N., KARP, K. S., WOODWARD, J., CLARKE, B., JORDAN, N. C., GERSTEN, R., JAYANTHI, M., KEATING, B., & MORGAN, S. (2021). *Assisting Students Struggling with Mathematics: Intervention in the Elementary Grades* (WWC 2021006). National Center for Education Evaluation and Regional Assistance (NCEE), Institute of Education Sciences, U.S. Department of Education.

<https://ies.ed.gov/ncee/WWC/Docs/PracticeGuide/WWC2021006-Math-PG.pdf>

MA, L. (2010). *Knowing and Teaching Elementary Mathematics: Teachers' Understanding of Fundamental Mathematics in China and the United States*. Routledge.

MARTIN, L., KRAGLER, S., QUATROCHE, D., et BAUSERMAN, K. (2014). *Handbook of Professional Development in Education: Successful Models and Practices, PreK-12*. Guildford Press.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE L'ONTARIO (2023). *L'Ontario prépare les élèves pour la réussite*.

<https://news.ontario.ca/fr/release/1003433/ontario-prepare-les-eleves-pour-la-reussite>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE L'ONTARIO (2024). « Soutien en mathématiques et en littérature pour 2024-2025 », 2024 : B09.

https://efis.fma.csc.gov.on.ca/faab/Memos/B2024/B09_FR.pdf

TYNJÄLÄ, P., PENNANEN, M., MARKKANEN, I., et HEIKKINEN, H. (2019). « Finnish model of peer-group mentoring: Review of research », *Annals of the New York Academy of Sciences*, vol. 1481, n° 1, p. 208-223. <https://doi.org/10.1111/nyas.14296>

WANG, X., HUSU, J., et TOOM, A. (2025). « What makes a good mentor of in-service teacher education? A systematic review of mentoring competence from a transformative learning perspective », *Teaching and Teacher Education*, vol. 153, p. 1-15.

<https://doi.org/10.1016/j.tate.2024.104822>